



Déclaration de la Cgt

Gaza : la Cgt s'indigne et condamne

L'armée israélienne conduit, à Gaza, depuis presque une semaine une opération militaire en utilisant des bombardements aériens et terrestres contre des populations et des installations civiles.

Le bilan, outre les destructions, est catastrophique puisque l'on compte une centaine de morts et plusieurs centaines de blessés. Les enfants représentent le tiers des victimes.

La CGT tient à exprimer sa profonde indignation face à de tels actes et condamne énergiquement ce qu'il est convenu d'appeler des crimes de guerre.

Nous réitérons notre opposition à toutes formes de violence d'où qu'elles viennent et de punition collective à l'encontre des populations civiles.

Le CGT appelle l'ONU et la communauté internationale, l'UE et tous ses états membres, à assurer la protection de la population palestinienne et à faire pression sur Israël pour qu'il cesse immédiatement ses actions criminelles contre les civils de la bande de Gaza.

Aucune action militaire ne permettra de solutionner cette crise, seuls le respect des droits humains du peuple palestinien et l'application des résolutions des Nations Unies seront susceptibles de ramener la paix dans cette région du monde.

Montreuil, le 4 mars 2008